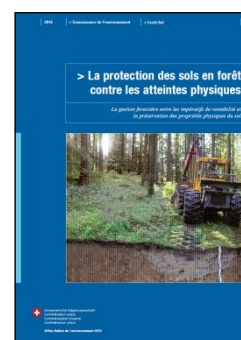
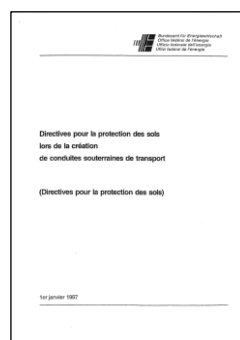


Les documents de référence listés comportent toutes les directives techniques garantissant une exécution conforme des prescriptions de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol, rs 814.12)

Guides pratiques de la Confédération

- OFEV 2001 Guide de l'environnement n°10 : Construire en préservant les sols
- OFEV 2001 L'environnement pratique : Instructions, Évaluation et utilisation de matériaux terreux (Instructions matériaux terreux)
- OFEV 2015 Connaissance de l'environnement : Sols et constructions - Etat de la technique et des pratiques
- OFEN 1997 Directives pour la protection des sols lors de la création de conduites souterraines de transport (Directives pour la protection des sols)
- OFEV 2016 Connaissance de l'environnement : La protection des sols en forêts contre les atteintes physiques



Documents téléchargeables gratuitement sur le site internet de la Confédération (www.bafu.admin.ch)

Normes VSS

- SN 640 581a Terrassement, sol : Bases. VSS Zurich, 1998
- SN 640 582 Terrassement, sol : Inventaire de l'état initial, tri des matériaux terreux manipulés. VSS Zurich, 1999
- SN 640 583 Terrassement, sol : Emprises et terrassements, entreposage, mesures de protection, remise en place et restitution. VSS ZH, 1999

Appliquer les mesures présentées dans les normes VSS et les documents de l'OFEV permet de garantir le respect des règles en matière de protection des sols. Il vous est donc recommandé d'intégrer les normes VSS et les documents de l'OFEV aux bases générales contractuelles du projet.

En outre, l'action **RESPECTONS NOTRE SOL** de la Confédération et des Cantons - site internet www.respectons-notre-sol.ch - fournit de nombreux conseils et recommandations permettant, en plus de protéger le sol, de réduire les coûts et respecter les délais, de satisfaire le client grâce à une construction soignée, de prévenir les dégâts d'eau, d'aménager des espaces verts durables et de préserver la nature en général.

